NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

Distr.
LIMITEE

T/COM.11/L.199
21 octobre 1955
FRANCAIS
ORIGINAL : ITALIEN

COMMUNICATION DE M. ABDI ASEKIR SAMANTAR
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Mogadiscio, le 12 septembre 1955

A Son Excellence Monsieur ANZILOTTI, Ambassadeur d'Italie, ADMINISTRATEUR DE LA SOMALIE, Mogadiscio,

Copie : Au SECRETAIRE GENERAL, M. FRANCA, Mogadiscio
Au CONSEIL CONSULTATIF DES NATIONS UNIES, Mogadiscio
Au JUGE DE LA SOMALIE, Mogadiscio

Le soussigné, ABDI ASEKIR SAMANTAR, avocat des planteurs de coton du Bas-Djouba, adresse à Votre Excellence la présente requête et, au nom des planteurs somalis, lui expose ce qui suit.

Le contrat que les planteurs de coton du Bas-Djouba ont conclu avec la Società Romana di Colonizzazione in Somalia, la S.I.S.I.A. et les frères Buffo est sans valeur, les compagnies et la firme en question n'ayant ni versé les avances prévues ni prêté à ces planteurs l'assistance technique requise.

En tant que représentant légal des planteurs somalis du Bas-Djouba, je demande à Votre Excellence que l'on ne fixe aucun prix pour le coton en l'absence de représentants des planteurs somalis, choisis parmi eux; je prie instamment Votre Excellence de prescrire à la Commission des prix de ne procéder à aucune cotation tant que subsisteront le présent désaccord et les difficultés qui opposent les planteurs somalis aux compagnies italiennes.

Je désire en outre faire observer que les compagnies sus-mentionnées ne devront pas acheter le coton tant que cette question ne sera pas résolue selon la loi.

Ne doutant pas que ma requête sera examinée avec toute l'attention désirable, j'adresse à Votre Excellence mes remerciements chaleureux.

Signé : Abdi Asekir